

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLERS-ALLERAND MONTCHENOT

Du 25 Mai 2020

Le mardi 19 mai 2020, convocation des Membres du Conseil Municipal pour le lundi 25 mai 2020 à 20h00, en Conseil Ordinaire.

L'an deux mil vingt, le 25 mai à 20h00, le Conseil Municipal de VILLERS-ALLERAND étant assemblé en séance, après convocation légale, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Wily DUBOS, Maire sortant.

Aux fins de lutter contre la propagation du covid-19, conformément à l'ordonnance des 13 mai 2020 prise en application de l'article 11 de la loi d'urgence du 23 mars 2020 pour faire face à l'épidémie de covid-19, la séance du conseil municipal se tient au terrain de tennis, chemin de la petite barbarie. Le public est limité aux 20 premières personnes arrivées.

Monsieur Wily DUBOS, Maire sortant a procédé à l'appel nominal des conseillers nouvellement élus. La condition de quorum de l'article L.2121-17 du CGCT est remplie après avoir dénombré 15 conseillers présents.

Etaient présents :

Dimitri BOUVIER, Jean-Marie CHAPPELLET, Jean-Pierre COCQUELET, Estelle COURTEIX, Didier DE AMORIN, Cécile DECARREAUX, Gaëlle FLOCH, Éric GIRARDIN, Clément GOELDEL, Stéphane JEANTY, Paul-Édouard LAROCHE, Dominique PATEIRON, Laurent PATEIRON, Julien RONDET, Bernard WEILER.

Absents : 0

Nombre de présents : 15

Nombre de votants : 15

Conformément à l'article L.2122-8 du CGCT, Monsieur Bernard WEILER, doyen de l'assemblée des nouveaux élus, a pris ensuite la présidence de la séance. Il demande aux conseillers présents de signer la feuille de présence.

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs, Monsieur Wily DUBOS et Monsieur Didier DUMARGNE.

ORDRE DU JOUR

Délibérations :

10/2020 Élection du Maire

11/2020 Création des postes d'adjoints

12/2020 Élections des adjoints

Lecture de la charte de l'élu local par le Maire élu.

Madame Estelle COURTEIX accepte de remplir les fonctions de secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATIONS

10/2020 : Élection du Maire

Monsieur Bernard WEILER a procédé à l'appel à candidature. Monsieur Bernard WEILER est candidat.

Chaque conseiller municipal, après passage dans l'isoloir, a déposé son enveloppe de vote dans l'urne.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 00
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 15
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs et nuls par le bureau (art 66 du code électoral) : 04
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 11
- e. Majorité absolue : 6

Résultats :

Nom et Prénom des candidats	en chiffres	en lettres
BERNARD WEILER	11	ONZE

Monsieur Bernard WEILER ayant obtenu la majorité des suffrages, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

02/2020 Création des postes d'adjoints

Monsieur Bernard Weiler, Maire élu, propose la création de 4 postes d'adjoints.

Il est procédé au vote.

POUR : 15 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

APPROBATION À L'UNANIMITÉ

- Monsieur Bernard WEILER a procédé ensuite à l'appel à candidature pour le poste de 1er adjoint.

Monsieur Clément GOELDEL se propose.

Il est procédé au vote, conformément à l'article L 2122-4 et 2122-7-2 du CGCT.

Chaque conseiller municipal, après passage dans l'isoloir, a déposé son enveloppe de vote dans l'urne.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 00
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 15
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs et nuls par le bureau (art 66 du code électoral) : 04
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 11
- e. Majorité absolue : 6

Résultats :

Nom et Prénom des candidats	en chiffres	en lettres
CLÉMENT GOELDEL	11	onze

- Monsieur Bernard WEILER a procédé ensuite à l'appel à candidature pour le poste de 2ème adjoint.

Monsieur Jean-Pierre COCQUELET se propose.

Il est procédé au vote, conformément à l'article L 2122-4 et 2122-7-2 du CGCT.

Chaque conseiller municipal, après passage dans l'isoloir, a déposé son enveloppe de vote dans l'urne.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 00
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 15
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs et nuls par le bureau (art 66 du code électoral) : 02
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 13
- e. Majorité absolue : 7

Résultats :

Nom et Prénom des candidats	en chiffres	en lettres
JEAN-PIERRE COCQUELET	13	treize

- Monsieur Bernard WEILER a procédé ensuite à l'appel à candidature pour le poste de 3ème adjoint.

Madame Estelle COURTEIX se propose.

Il est procédé au vote, conformément à l'article L 2122-4 et 2122-7-2 du CGCT.

Chaque conseiller municipal, après passage dans l'isoloir, a déposé son enveloppe de vote dans l'urne.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 00
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 15
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs et nuls par le bureau (art 66 du code électoral) : 01
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 14
- e. Majorité absolue : 8

Résultats :

Nom et Prénom des candidats	en chiffres	en lettres
ESTELLE COURTEIX	14	quatorze

- Monsieur Bernard WEILER a procédé ensuite à l'appel à candidature pour le poste de 4ème adjoint.

Monsieur Jean-Marie CHAPPELLET se propose.

Il est procédé au vote, conformément à l'article L 2122-4 et 2122-7-2 du CGCT.

Chaque conseiller municipal, après passage dans l'isoloir, a déposé son enveloppe de vote dans l'urne.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 00
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 15
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs et nuls par le bureau (art 66 du code électoral) : 01
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 14
- e. Majorité absolue : 8

Résultats :

Nom et Prénom des candidats	en chiffres	en lettres
JEAN-MARIE CHAPPELLET	14	quatorze

Sont donc élus adjoints :

- Monsieur Clément GOELDEL 1er adjoint***
- Monsieur Jean-Pierre COCQUELET 2ème adjoint***
- Madame Estelle COURTEIX 3ème adjoint***
- Monsieur Jean-Marie CHAPPELLET 4ème adjoint***

Composition du Conseil Municipal par ordre du tableau :

<i>Bernard WEILER</i>	<i>Maire</i>
<i>Clément GOELDEL</i>	<i>1er Adjoint</i>
<i>Jean-Pierre COCQUELET</i>	<i>2ème Adjoint</i>
<i>Estelle COURTEIX</i>	<i>3ème Adjoint</i>
<i>Jean-Marie CHAPPELLET</i>	<i>4ème Adjoint</i>
<i>Gaëlle FLOCH</i>	
<i>Stéphane JEANTY</i>	
<i>Dimitri BOUVIER</i>	
<i>Julien RONDET</i>	
<i>Didier DE AMORIN</i>	
<i>Cécile DECARREAUX</i>	
<i>Éric GIRARDIN</i>	
<i>Dominique PATEIRON</i>	
<i>Laurent PATEIRON</i>	
<i>Paul-Édouard LAROCHE</i>	

Conformément à l'article L.1111-1-1 du CGCT, le Maire, monsieur Bernard WEILER remet à chaque conseiller municipal la charte de l'élu local dont il lit les premiers articles.

Plus personne ne souhaitant la parole, la séance est levée à 21h00.